

SANTÉ

“Nous sommes les oubliés de la crise”

LAON Depuis le début de la crise sanitaire, les kinés estiment avoir été mis de côté. Leurs cabinets ont fermé et malgré leurs demandes répétées, ils n'ont pas été mobilisés.

Thomas Prat exerce en ville haute. Membre de la Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR) dont il est le secrétaire général chargé de la vie conventionnelle, il regrette le manque de considération de sa profession pendant la crise.

Pourquoi les kinés ont-ils fermé leurs cabinets pendant le confinement ?

Nous n'avons pas eu le choix. Notre ordre nous a plus que recommandé de fermer car si nous ne le faisons pas, nous nous exposons à un risque de poursuites pénales. En matière d'hygiène, nous avons une obligation de résultat. Si l'un de nos patients avait contracté le coronavirus, il aurait pu se retourner contre nous.

Et vos patients justement, ils ont pu se passer de soins pendant presque deux mois ?

Nous avions la possibilité de poursuivre les soins urgents et non-reportables, tout ce qui touche aux voies respiratoires ainsi que les soins apportés après un traumatisme très récent. Au final, nous avons eu peu de patients car nous ne prodiguons pas de soins vitaux.

Contrairement à d'autres professions comme les dentistes ou les orthophonistes pour qui le télésoin a été mis en place très rapidement, il nous a fallu attendre un mois. Nous l'avons proposé pour la prise en charge des lombalgies, cervicalgies, en traumatologie.

Les maisons de retraite vous ont aussi fermé leurs portes ?

Comme à toutes les personnes extérieures à l'établissement. Cela a causé une rupture brutale dans la continuité des soins. Le retour se fait de manière très progressive, à la discrétion du directeur et du médecin coordinateur. Parfois, les visites des familles ont repris, mais nous ne sommes pas encore autorisés à re-



Les patients sont de nouveau accueillis dans les cabinets, avec toutes les précautions d'usage.

prendre les soins. La FFMKR a réalisé une enquête nationale qui laisse apparaître que les 3/4 des patients que nous voyions avant le confinement, aujourd'hui ne marchent plus.

“Les kinés se sont massivement inscrits dans la réserve sanitaire”

Thomas Prat

Quel rôle ont joué les kinés au plus fort de la crise ?

Nous avons été plus que mis de côté dans la gestion de cette crise alors que nous aurions pu nous rendre

utiles. La plupart d'entre nous a eu un grand sentiment d'inutilité, accentué par le fait de ne plus prodiguer de soins. Les kinés se sont massivement inscrits dans la réserve sanitaire, ont proposé leurs services dans de nombreux hôpitaux.

Quand on sort de réanimation, comme cela a été le cas pour beaucoup de malades du coronavirus, la rééducation est indispensable : lorsqu'on est dans le coma, on peut perdre la moitié de sa masse musculaire. Malgré cela, nous n'avons quasiment pas été sollicités alors que dans le même temps, on a fait appel à des étudiants infirmiers ou en médecine qui eux, sont allés dans les mai-

sons de retraite par exemple.

Comment expliquez-vous cette situation ?

Notre profession a beaucoup évolué ces dernières années, mais pas forcément dans l'image que s'en font les directeurs d'établissements ou nos autorités de tutelle. Certains pensent encore que notre rôle se résume à soigner les entorses alors que nous avons des compétences en pneumologie, pour prendre en charge les handicaps lourds, les maladies chroniques. Cette montée en compétences n'est pas encore reconnue.

Comment se passe la reprise des soins ?

Au prix de nombreuses précautions.

PAS PRIORITAIRES

Le 13 mars dernier, le ministère des Solidarités et de la Santé a édité une fiche Covid-19 intitulée « lignes directrices pour la garde des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ». « Il est bien précisé que ce dispositif s'adresse aux professionnels de santé libéraux, médecins, sages-femmes, infirmières, ambulanciers, pharmaciens et biologistes. Les kinésithérapeutes ne sont, cependant, pas explicitement cités, conduisant à de nombreux refus », regrette la FFMKR dans un courrier envoyé, entre autres, à Jérôme Salomon, directeur général de la Santé. Depuis le 31 mars, le dispositif d'accueil a été étendu à d'autres personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. « Pourtant, la plupart des kinés se sont vus opposer un refus d'accueil de leurs enfants, à Laon notamment, car ils ne sont pas mentionnés dans le texte. Nous avons demandé une modification en urgence de cette fiche afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif et ainsi préparer sereinement la réouverture de nos cabinets. »

Nous portons des protections individuelles, les locaux sont désinfectés et aérés plusieurs fois par jour. Nous faisons aussi en sorte que les patients ne se croisent pas et pour ce faire, nous avons dû revoir notre carnet de rendez-vous : nous prenons un tiers, parfois 50 % de patients en moins. La grande majorité des actes est payée 16,13€.

Avant, on prenait plusieurs patients en même temps car il n'y a pas besoin que nous soyons à côté d'eux en permanence. Aujourd'hui, ce n'est plus possible, c'est un patient à la fois. Sans revalorisation financière, nous arrivons à la limite. ■

Propos recueillis par LUCIE LEFEBVRE

FAITS DIVERS

Tentative de meurtre à l'hôpital

PRÉMONTRÉ

Ce mardi en début d'après-midi, une femme actuellement hospitalisée au sein de l'établissement public de santé mentale départemental de Prémontre a été interpellée par les gendarmes. Elle aurait tenté d'étrangler une autre patiente de l'hôpital.

LA VICTIME EST HORS DE DANGER

La victime a été prise en charge et évacuée par les secours, mais ses jours n'étaient pas en danger.



Les faits se sont déroulés dans l'enceinte de l'hôpital de Prémontre.

La mise en cause a pour sa part été placée en garde à vue. Une information judiciaire a été ouverte pour tentative de meurtre, « une qualification qui pourra évoluer, notamment au fil des auditions de la mise en cause et des éléments que pourra apporter l'enquête », précisait hier soir le procureur de la République de Laon.

À ce stade de l'enquête, les motivations de l'assillante ne sont pas connues. ■ LUCIE LEFEBVRE

L'ACTUALITÉ EN FLASH

LAON

L'apprentie-motarde fait une chute de 4 mètres

Hier en fin de matinée, une femme de 47 ans qui prenait une leçon de conduite a été victime d'un accident. Elle était au guidon d'une moto, suivie en voiture par le moniteur d'auto-école, lorsqu'elle a perdu le contrôle de son engin au niveau d'un virage, rue Victor-Basselet à Laon. Elle a traversé la voie de circulation opposée et a fait une chute de 4 mètres en contrebas du talus. Blessée au niveau de la clavicule, elle a été transportée au centre hospitalier.

Une voiture en feu

Hier après-midi, les pompiers sont intervenus rue du Point-du-Jour, où une Renault Clio a été entièrement détruite par les flammes. L'origine du sinistre est pour l'heure inconnue.